Extrait de l'ouvrage :
Le Cameroun et le droit international
Ss la dir. de J.-L. Atangana
EAN : 978-2-233-00735-3
éditions A.Pedone 2014

50 ANS DE COOPERATION ENTRE LA BANQUE MONDIALE ET LE CAMEROUN

DESIRE AVOM
Université de Yaoundé II—Soa LAREA—FSEG

La Banque Mondiale (BM) a été créée en juillet 1944 lors de la conférence monétaire et financière internationale qui s'est tenue aux USA à Bretton Woods, peu avant la fin officielle de la seconde guerre mondiale. L'objectif principal était de définir les contours des relations monétaires et financières internationales devant régir l'économie mondiale. Dans cette perspective, il fallait apporter une aide massive à l'Europe et le Japon pour accéler leur reconstruction. L'expression « Banque Mondiale » a été utilisée dans un article du *The Economist* pour la première fois pour désigner la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Les termes « Banque Mondiale » et la « Banque » sont utilisés pour désigner la BIRD et l'Association Internationale pour le Développement (AID), tandis que l'expression « Groupe de la Banque Mondiale » est complétée par trois autres institutions à savoir : la Société Financière Internationale (SFI), l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI) et le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI).

La structure de la Banque Mondiale a beaucoup évolué et comprend aujourd'hui cinq institutions[1] complémentaires, mais distinctes qui forment le groupe de la Banque Mondiale. Il s'agit de :

- la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) créée en 1945. Elle est la première institution du groupe. C'est la plus importante source de prêts accordés en termes de volume cumulé. C'est aussi elle la plus importante en termes de missions, d'effectif mais aussi de pays membres. De la reconstruction de l'Europe à la lutte contre la pauvreté, la mission de la BIRD a considérablement évolué depuis sa création à nos jours. Sa cible est constituée des pays à revenu intermédiaire et des pays pauvres solvables. Elle leur accorde des prêts, des garanties et des services de conseils et d'analyses. Elle leur offre un accès au capital dans les conditions les plus favorables, en plus grandes quantités, à plus

[1] Elles sont spécialisées chacune à sa manière dans différents aspects du développement. Cependant, leur mission commune est de lutter contre la pauvreté dans le monde. Elles appartiennent à leurs pays membres. Pour devenir membre de la BIRD, il faut pour tout pays, préalablement être membre du Fonds Monétaire International (FMI). Pour rejoindre l'IDA, la SFI et l'AMGI, il faut faire partie de la BIRD. Dans chacun de ces cas de figure, les pays membres achètent des parts de l'institution et participent ainsi à la formation de son capital et de son pouvoir d'emprunt. Cette entente porte le nom de « souscription au capital ». De plus, les pays membres signent le texte fondamental de chaque institution. L'adhésion au CIRDI suppose la signature et la ratification de sa convention et implique également une souscription au capital.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
Le Cameroun et le droit international
Ss la dir. de J.-L. Atangana
EAN : 978-2-233-00735-3
éditions A.Pedone 2014

longues échéances et d'une manière plus viable que celles pratiquées sur le marché ;

- l'Association Internationale pour le Développement (AID) créée en 1960. Sa mission est d'octroyer des prêts à des conditions plus favorables aux pays très pauvres en développement, incapables d'emprunter aux conditions offertes par la BIRD. Les prêts consentis par l'AID interviennent maintenant pour près du tiers du soutien accordé par le Groupe de la Banque Mondiale et visent les pays où le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à un seuil établi et actualisé chaque année (soit 1 175 dollars pour l'exercice 2012 et 1 195 dollars pour l'exercice 2013). L'AID accorde des prêts et des subventions à taux zéro avec un différé de paiement de 10 ans et des échéances de 35 à 40 ans ;
- la Société Financière Internationale (SFI) créée en 1956. Elle est la plus importante institution mondiale qui est orienté vers le financement du secteur privé. Contrairement à la BIRD et l'AID qui n'accordent leurs prêts qu'aux gouvernements des pays membres, la SFI prête directement aux entreprises. La SFI est la principale source multilatérale de prêts et de prises de participation pour les projets du secteur privé dans les pays en développement (PED). Elle contribue au financement de projets du secteur privé, aide à obtenir des crédits sur les marchés financiers internationaux et fournit des conseils et de l'assistance technique aux entreprises et aux gouvernements ;
- l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI) créée en 1988. Elle encourage les investissements étrangers dans les PED en assurant les risques non commerciaux tels que l'expropriation, l'inconvertibilité de la monnaie, les restrictions aux transferts, les guerres, troubles civils ou la rupture des contrats. Elle fournit aussi un soutien technique pour aider les PED à promouvoir les possibilités d'investissement et elle utilise ses services juridiques pour réduire les obstacles éventuels à l'investissement. Elle offre ainsi des garanties contre les pertes associées aux risques non commerciaux afin de promouvoir l'investissement direct étranger dans les PED ;
- le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) créée en 1966. Cette institution favorise les placements étrangers grâce à des services internationaux de règlement, par voie de conciliation ou d'arbitrage, des différends relatifs aux investissements. Bien que le CIRDI soit autonome, il est intimement lié à la Banque Mondiale.

Depuis au moins la décennie 1990, les activités de la Banque Mondiale sont axées sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)[2], qui sont un consensus international sur la nécessité de lutter contre la pauvreté. Les Objectifs servent de cibles communes et d'indicateurs de mesure des résultats pour la Banque et d'autres donateurs. La Banque se concentre sur la promotion d'un climat propice à

[2] Les principaux objectifs du millénaire pour le développement sont les suivants : (*i*) réduire l'extrême pauvreté et la faim ; (*ii*) assurer l'éducation primaire pour tous ; (*iii*) promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; (*iv*) améliorer la santé des femmes enceintes et des mères ; (*v*) réduire la mortalité infantile ; (*vi*) combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; (*vii*) protéger l'environnement et les ressources naturelles ; (*viii*) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
Le Cameroun et le droit international
Ss la dir. de J.-L. Atangana
EAN : 978-2-233-00735-3
éditions A.Pedone 2014

l'investissement, à la création d'emplois et à la croissance durable. Elle tente également d'habiliter les moins bien nantis grâce à la prestation de services de santé, d'éducation et de services sociaux afin de leur permettre de participer au développement. Le Groupe de la Banque contribue ainsi au partage du savoir et finance des projets dans de nombreux domaines — commerce, finance, santé, lutte contre la pauvreté, éducation, infrastructure, gouvernance, changement climatique, *etc*. — qui profitent aux populations des PED.

À la suite de cette introduction, le reste de l'article est organisé de la manière suivante. La première section retrace les relations entre la Banque Mondiale et le FMI. La deuxième section, présente l'action de la Banque Mondiale à travers ses principales institutions. La troisième section traite de l'action spécifique de la Banque au Cameroun au cours des 50 dernières années. La quatrième section introduit le concept de « bonne gouvernance », alors que la cinquième en fait son état au Cameroun. L'article se termine par une conclusion.

I. LES RELATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AVEC LE FMI

Le Groupe de la Banque Mondiale travaille en étroite collaboration avec le Fonds Monétaire International (FMI) appelés communément « institutions de Bretton Woods ». Même si elles partagent plusieurs points communs, elles s'en distinguent sur plusieurs autres. Elles ont été créées la même année avec des objectifs complémentaires : garantir la stabilité financière pour le FMI et promouvoir le développement pour la BM.

Le Groupe de la Banque et le FMI disposent des mêmes structures de direction et entretiennent le même genre de relations avec les Nations Unies. Il existe en outre, quelques services mixtes des deux institutions, notamment le réseau de bibliothèque, les services de santé et le bureau des conférences, qui planifie et coordonne les assemblées du printemps. Le personnel des deux institutions forme la coopérative mixte d'épargne et de crédit du personnel du FMI et de la Banque, mais cet organe est indépendant de ces institutions. Une particularité supplémentaire entre ces deux institutions est le fait que seuls les pays qui sont déjà membres du FMI peuvent adhérer aux Groupe de la Banque. Cependant, malgré certaines similitudes elles se distinguent par plusieurs points :

- le groupe de la Banque Mondiale n'octroie des prêts qu'aux économies en développement ou en transition, alors que tous les pays membres, riches comme pauvres, peuvent bénéficier des services et des capitaux du FMI ;
- les prêts du FMI sont destinés aux problèmes de court terme alors que ceux du groupe de la Banque Mondiale sont destinés aux problèmes à plus long terme ;
- le FMI donne la priorité aux succès macroéconomiques des pays, ainsi que sur les politiques financières et macroéconomiques. Le groupe de la Banque Mondiale pour sa part cible les secteurs particuliers d'une économie nationale et se concentre sur des projets de développement spécifiques ainsi que sur des questions plus larges de politiques à mettre en œuvre.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info